

Historique du CNCD-11.11.11

- 26 avril 1966 : Suite à l'appel de la FAO pour éradiquer la faim dans le monde, création du Centre National de Coopération au Développement/Nationaal Centrum voor Ontwikkelingssamenwerking (CNCD/NCOS) en vue de rassembler au sein d'un seul secrétariat technique les quatre coordinations d'ONG créées quelques années plus tôt : le Comité Projets au Tiers-Monde, le Comité belge pour le Volontariat Outre-Mer, le Comité National d'Accueil des étudiants étrangers et le Comité belge pour l'Aide aux Réfugiés. Le premier président du CNCD est Paul-Henri Spaak et le premier secrétaire général André Louis. L'idée première est de placer la coopération au développement au-dessus des parties prenantes et des grandes idéologies de l'époque en la plaçant sous le parrainage des différentes personnalités des trois piliers politiques.
- 11 novembre 1966 : Organisation de la première Opération 11.11.11, dont le but est de collecter de l'argent auprès de la population belge pour financer les projets des ONG belges dans le Tiers-Monde. Pourquoi le 11 novembre ? En référence à l'armistice et pour rappeler qu'il n'y a pas de développement sans paix (et vice-versa). Pourquoi 11.11.11 ? Parce que le moment central de l'Opération est organisé le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois à la 11^{ème} heure, soit le moment où traditionnellement les anciens combattants fleurissaient les monuments aux morts.
- 17 mai 1971 : Evolution du CNCD/NCOS, sous l'impulsion des mouvements tiers-mondistes, vers une coordination plus large d'une centaine de membres et adoption de nouveaux statuts. Le nouveau CNCD/NCOS se sépare des personnalités politiques et se développe autour de trois piliers : les ONG tiers-mondistes, les comités locaux de volontaires et les mouvements socio-culturels et de jeunesse. Le CNCD/NCOS devient ainsi le lieu de convergence des ONG et des mouvements tiers-mondistes pour lesquels le développement est lié aux changements structurels dans les politiques internationales. La coupole coordonne ses membres autour de trois missions : le financement de

projets dans le tiers-monde, les interpellations politiques et l'information du public belge.

- 11 septembre 1973 : Suite au coup d'Etat contre le président chilien Salvador Allende, le CNCD/NCOS condamne fermement le putsch et appelle la Belgique à ouvrir son ambassade pour permettre d'accueillir les réfugiés politiques chiliens. La Belgique abritera en effet un nombre important de réfugiés chiliens et latino-américains dans les années 1970.
- 13 février 1976 : Le premier Arrêté Royal de cofinancement des projets des ONG belges par le gouvernement est adopté et le premier colloque des ONG flamandes est organisé la même année.
- 1978 : Le deuxième colloque des ONG flamandes aboutit à une scission interne du CNCD/NCOS : la coupole reste unitaire au plan juridique, mais les deux sections linguistiques ont chacune un secrétaire général et elles peuvent se rassembler au sein d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration différents.
- 1981 : La scission juridique de la coupole sur base linguistique est adoptée : le CNCD et le NCOS sont créés en tant qu'entités juridiques distinctes. Dans le même temps, le CNCD-11.11.11 adopte une approche fondée sur la défense des droits et sur la solidarité avec les luttes des peuples dans le tiers-monde.
- 1983 : Lancement d'une campagne sur le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes.
- Années 1980 : Intensification de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud soutenue depuis la Belgique par le CNCD-11.11.11 au travers notamment de l'ouverture d'une ligne spécifique de l'Opération 11.11.11 pour le soutien du mouvement anti-apartheid.
- 1982 : Le CNCD-11.11.11 organise un Tribunal des Peuples sur le Congo-Zaïre en vue de dénoncer la dictature de Mobutu soutenue par la Belgique et les pays occidentaux et de soutenir l'opposition démocratique. Toutefois, le gouvernement belge refusant que ce Tribunal soit organisé en Belgique, il est organisé aux Pays-Bas voisins.

- 1984 : Le CNCD-11.11.11 se sépare de son département des projets dans le tiers-monde, SOS Faim, qui devient une ONG autonome, tandis que le CNCD se recentre sur son rôle de coordination en termes de sensibilisation et de plaidoyer politique, ainsi qu'en termes de collecte de fonds pour financer les projets de ses ONG membres et de leurs partenaires dans le tiers-monde via l'Opération 11.11.11.
- 1984 : Le CNCD-11.11.11 fonde avec cinq autres ONG (Oxfam solidarité, Entraide et Fraternité, Frères des Hommes, ITECO et Solidarité socialiste) le Collectif Stratégies Alimentaires (CSA) dont l'objectif est de soutenir les producteurs agricoles du Sahel. Le CSA deviendra une ONG indépendante en octobre 1992.
- 1986 : Création par le CNCD-11.11.11 de l'ONG « Le Monde selon les Femmes », dont l'objectif est de promouvoir l'égalité des sexes et la dimension genre dans les ONG et leurs projets de développement dans le Sud.
- 1988 : le CNCD-11.11.11 organise les premières Assises de la coopération au développement qui débouchent sur des recommandations en termes de politiques internationales en vue de rompre avec la logique des programmes d'ajustement structurel et d'opérer des changements structurels en faveur du développement des pays du tiers-monde.
- 1991 : Les coupoles sont formellement agréées en tant qu'ONG par le gouvernement et ont donc accès comme les autres ONG à un cofinancement public pour leurs activités.
- 1992 : Parallèlement à l'organisation par les Nations unies du Sommet de la Terre à Rio, les enjeux mêlant environnement et développement deviennent un axe central du plaidoyer du CNCD-11.11.11.
- 1995 : Le CNCD-11.11.11 organise les deuxièmes Assises de la coopération au développement qui débouchent sur des résolutions en faveur de l'augmentation des budgets d'aide au développement, de la nécessité de délier l'aide, de la participation des populations locales aux programmes de développement, de l'impact sur le développement des

politiques commerciales et financières internationales ou encore de l'importance de l'éducation au développement.

- 1995 : le CNCD-11.11.11 participe au Sommet des Nations-Unies pour le développement social à Copenhague et lance une campagne sur la régulation des marchés financiers et la lutte contre la spéculation financière.
- 1997 : le CNCD-11.11.11 organise avec le CGRI la première table ronde sur l'éducation au développement en Communauté française avec les grands acteurs du secteur (médias, enseignement, éducation permanente et coopération au développement). Cette table ronde permet de définir une vision commune de l'éducation au développement en Belgique francophone.
- 1999 : le CNCD-11.11.11 organise un colloque sur les ONG et leur rôle dans la coopération intitulé « Voyage dans la galaxie des ONG ».
- Décembre 2000 : Le CNCD-11.11.11 co-organise à Dakar une conférence internationale pour l'annulation de la dette des pays du tiers-monde et lance une campagne de trois ans en Belgique sur le sujet, dans le cadre de la campagne mondiale du Jubilé 2000.
- 2002 : Le CNCD-11.11.11 organise le 23 février les troisièmes Assises de la coopération au développement, qui recommandent notamment un renforcement mutuel des différents niveaux de pouvoir en matière de coopération au développement, ce qui débouche le 1^{er} juillet 2002 sur accord de coopération relatif à la création du Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale (CWBCI) par la Région wallonne, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
- 2003 : Adhésion des trois organisations syndicales (CSC, FGTB, CGSLB) au CNCD-11.11.11.
- 17 décembre 2005 : Le CNCD-11.11.11 adopte de nouveaux statuts qui impliquent une série de modifications de sa structure : création d'un Conseil du réseau chargé de coordonner l'ensemble de ses groupes

locaux de volontaires, simplification de ses instances avec le passage d'un CA de 33 à 15 membres et une AG fondée sur deux piliers (les associations membres et les groupes locaux de volontaires).

- 1^{er} juillet 2006 : L'AG du CNCD-11.11.11 adopte une importante réforme des procédures de sélection et d'affectation de l'Opération 11.11.11. Les fonds alloués dans le Sud passe par deux programmes, dont les montants sont doublés par WBI : le Programmes partenaires qui consiste à financer les projets des ONG membres et le Programme citoyenneté et démocratie qui consiste à des partenariats directs du CNCD-11.11.11 avec des réseaux et des coordinations d'associations du Sud. Le CNCD-11.11.11 redéveloppe ainsi une cellule de partenariats directs dans le Sud.
- 8 octobre 2008 : Le CNCD-11.11.11 et la Coalition belge contre la faim déposent une pétition de près de 80.000 signatures au Parlement belge en faveur de la souveraineté alimentaire suite à une campagne de deux ans, ce qui débouche sur une résolution parlementaire sur le sujet.
- 20 et 21 mars 2009 : Le CNCD-11.11.11 organise les quatrièmes Assises de la coopération au développement qui renforcent le rôle de contre-pouvoirs des ONG et de leurs partenaires dans le Sud, soulignent l'importance de la cohérence des politiques pour le développement et appellent à de nouvelles alliances au sein de la société civile en faveur d'un nouveau paradigme du développement fondé sur l'accomplissement des droits humains fondamentaux, l'expansion de la démocratie, le respect de l'environnement et la diversité culturelle.
- 5 décembre 2009 : L'AG du CNCD-11.11.11 adopte une nouvelle charte politique sur base des recommandations des Assises de mars et une nouvelle procédure pour l'adhésion de ses membres sur base d'un système d'adhésion annuelle. Cette réforme débouche sur l'adhésion en 2010 de plusieurs nouvelles ONG et associations, dont SOS Faim qui réintègre ainsi la coupole 25 ans après l'avoir quittée.
- 7 octobre 2010 : Après avoir remporté le prix européen de la meilleure campagne de communication pour sa campagne sur le travail décent, le CNCD-11.11.11 et la Coalition belge pour le travail décent déposent une

pétition de 167.269 signatures au Parlement belge qui débouche sur l'adoption d'une résolution parlementaire sur la question.

- 22-23 septembre 2012 : Dans le cadre de la campagne 11.11.11 sur la justice climatique et de l'action « Sing for the Climate » soutenue par la Coalition Climat, plus de 80.000 Belges chantent pour le climat dans les différentes villes de Belgique.
- 29-30 mai 2015 : Le CNCD-11.11.11 organise les cinquièmes Assises de la coopération au développement sur les enjeux mondiaux, en vue de définir le rôle des ONG dans un monde en mutation, caractérisé par la montée en puissance de la coopération Sud-Sud et la nécessité, au-delà des programmes d'éradication de la pauvreté, de répondre aux enjeux globaux tels que le changement climatique, l'accueil des réfugiés ou la montée des fondamentalismes.
- 13 juin 2015 : Adhésion au CNCD-11.11.11 de l'ONG Iles de Paix, qui était jusque-là la dernière grande ONG belge de développement non membre de la coupole.
- 26 septembre 2015 : L'AG du CNCD-11.11.11 adopte une nouvelle Charte politique qui définit comment développer le rôle de contre-pouvoir et d'acteur de changement de la société civile dans un monde en mutation et de plus en plus multipolaire.